

Assemblée Générale des Musicales de Soyons en Ballade

07 février 2019 à Soyons

L'Assemblée Générale annuelle de l'association intercommunale **Les Musicales de Soyons en Ballade** a eu lieu le 07 février dans la salle du Conseil Municipal avec un peu de retard sur l'horaire de 20h30 prévu, afin de permettre à **Hervé COULMONT**, Maire de la commune, d'y assister après une précédente réunion. La CCRC était représentée par **Daniel BLACHE**, 1^{er} Vice-président, en l'absence de son Président, **Jacques DUBAY**, retenu en tant que Maire de Saint-Péray par un Conseil Municipal.

Philippe COCHIN, Président de l'association, a présenté le **rapport moral 2018** avec le rappel des concerts organisés :

- Le 03 mars à Soyons, un « **concert littéraire** » avec Brigitte FOSSEY, Alain CARRÉ dans les rôles de George SAND et Gustave FLAUBERT et François-René DUCHÂBLE au piano
- Le 28 juillet à Guilhaud-Granges, « **Rossini sur un plateau** » avec l'ensemble ARTEMUS
- Le 10 novembre à Saint-Péray, le **résumé de piano** d'Abdel RAHMAN EL BACHA
- Le 09 décembre à Soyons, « **Et l'Opéra créa la Femme** » avec la soprano Maud HERTZ et le pianiste Pierre-Laurent BOUCHARLAT, en clôture du Téléthon

Des représentations exceptionnelles, avec des artistes de renommée internationale, qui correspondent à la volonté de l'association d'apporter une musique de grande qualité dans des villages de la CCRC. Ces quatre concerts ont été suivis par **821 personnes** avec un total de 7701 spectateurs sur neuf années consécutives.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Viviane RAGEAU, Trésorière, a ensuite présenté le **rapport financier**.

Les **recettes** proviennent essentiellement des entrées aux concerts, des subventions de la CCRC (18 000 €) et du Département (1 000 €) ainsi que des sponsors de l'association. Les adhésions ne représentent qu'une très faible partie de ces recettes ; **Viviane RAGEAU** a déclaré qu'un effort doit être fourni pour faire connaître l'association.

Le plus gros poste des **dépenses** est, bien sûr, le cachet des artistes auquel s'ajoutent les locations de pianos et les frais de communication et d'impression. **Viviane RAGEAU** a remercié les **pianos CROSES** de Guilhaud-Granges qui ont fourni gratuitement un piano pour le concert de clôture du Téléthon.

La subvention de 5 000 € accordée par la Région aurait permis d'équilibrer le budget mais elle ne sera versée qu'en 2019. Cependant, cette subvention et le financement des sponsors représentent « *une sécurité* » pour l'association.

Graziella ROCHE, en remplacement de **Marie-Ange HESPEL**, a présenté le compte-rendu de la **Commission de Contrôle**. « *Les comptes sont régulièrement établis et reflètent sincèrement la situation de l'association* » a-t-elle conclu.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Philippe COCHIN a ensuite annoncé les *projets pour 2019* :

- Le 16 mars à Guilhaierand-Granges, « **La prédication aux oiseaux** » de Saint François d'Assise avec Alain CARRÉ qui présentera des textes de et sur Saint François d'Assise et François-René DUCHÂBLE au piano
- Le 18 mai à Saint-Péray et en partenariat avec [Les Concerts de Poche](#), un **récital** avec Philippe CASSARD au piano et Nicolas BALDEYROU à la clarinette. « La musique portée dans les écoles... »
- Le 27 juillet à Guilhaierand-Granges, « **Danses et ouvertures autour du Boléro de RAVEL** » avec le Chamber Philharmonia Orchestra de Varsovie
- Le 05 octobre à Soyons, un **récital** avec Clément LEFEBVRE qui interprètera au piano des œuvres de Chopin, Couperin, Rameau...

Un concert est encore à l'étude pour le prochain Téléthon.

Philippe COCHIN a souligné que toute l'organisation de ces manifestations est assurée par les quatre bénévoles du bureau de l'association. En réponse à l'une des « questions diverses », il a précisé que les artistes pressentis doivent être contactés avec une année d'avance.

A la fin de la réunion, **les membres du bureau de 2018 ont été reconduits dans leurs fonctions en 2019.**

- Président : Philippe COCHIN
- Trésorière : Viviane RAGEAU
- Secrétaire : Bernard CERANTOLA
- Secrétaire adjointe : Chantal COUSSEAU

Suite au départ de **Marie-Ange HESPEL**, **Graziella ROCHE** a été élue Responsable de la **Commission de Contrôle**.

L'association a ensuite convié l'assistance à partager le **verre de l'amitié**.